

N°334
2€30

BILLETS D'AFRIQUE

FÉVRIER 2024



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

NOTRE DÉMOCRATIE MÉPRISE LES PEUPLES

BURKINA FASO / TOTAL / COMORES / PARLEMENTS

Hommage

En ce mois de février, nous apprenons le décès de François Lille. Né en 1932, il fit carrière dans la marine marchande avant d'être socioéconomiste au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers). Il était membre du conseil scientifique d'ATTAC. En 1999, il fut le co-fondateur avec François-Xavier Verschave de l'association Biens publics à l'échelle mondiale (BPEM), rattachée à Survie, dont elle exprime un des objectifs statutaires¹. De 1999 à 2012, il y donne de nombreux articles ainsi que dans les revues *Vacarme* et *Mouvements* en 2002, *Plein droit* en 2004, dénonçant les abus du trafic maritime international et les paradis fiscaux : « Mais comment des pays, pour la plupart réputés pauvres et très endettés, peuvent-ils engendrer de tels flux de capitaux ? D'où vient tout cet argent ? C'est celui du pillage des ressources naturelles soigneusement organisé ». BPEM fut fondé à la suite du naufrage du pétrolier Erika, navire poubelle affrété par Total qui coule le 12 décembre 1999, provoquant un désastre écologique sur les côtes françaises du Finistère à la Charente, et la mort de centaines de milliers d'oiseaux. François Lille publie alors *Pourquoi l'Erika a coulé, les paradis de complaisance* (L'Esprit frappeur, 2000). Puis, avec François-Xavier Verschave, *On peut changer le monde, à la recherche des biens publics mondiaux*, (La Découverte, 2003), avec Raphaël Baumler, *Transport maritime, danger public et bien mondial* (Ed Charles Léopold Meyer, 2005), enfin *À l'aurore du siècle où est l'espoir*, (Tribord, Bruxelles, 2006). Nous saluons François Lille, militant et lanceur d'alerte contre le fléau du capitalisme mondialisé, hors-la-loi et ravageur. Il nous laisse son irremplaçable témoignage.

Socfin au Nigeria

Détenue en partie par le groupe Bolloré, la société Socfin est installée au Nigeria à travers l'une de ses filiales, la Okomu Oil Palm Company PLC (66 % des parts). Elle y exploite une plantation de caoutchouc et une autre de palmiers à huile pour un bénéfice brut de 39 milliards de nairas en 2022 (39 millions d'euros avant la dévaluation de début 2024). Mais cette exploitation s'accompagne d'atteintes à l'environnement et aux populations locales. Dans une enquête, la journaliste Elfredah Kevin-Alerechi (Observatoire des multinationales, 26/10/23) raconte comment la filiale de Socfin a causé le déplacement forcé de populations et la destruction de terres agricoles. À plusieurs reprises, l'entreprise a empêché les résidents d'Okomu de circuler librement entre l'intérieur et l'extérieur de la communauté : en 2010, quand les habitants ont refusé de signer un accord reconnaissant l'entreprise comme propriétaire des terres, en 2014-2015, et en 2022, quand l'entreprise a construit un fossé autour de la plantation. Lors d'une manifestation pour faire fermer ce fossé, une habitante a reçu une balle dans le genou, tirée selon plusieurs témoins par un agent de sécurité de l'entreprise. La filiale de la Socfin serait également à l'origine de pollutions de la rivière Okomu aux engrais et aux pesticides, une catastrophe pour cette communauté de pêcheurs qui dépend de la rivière pour son eau de boisson et ses revenus. Des analyses menées dans le cadre de l'enquête montrent que l'eau contient des niveaux élevés de chlore et de solides dissous qui ont un impact sur la croissance des poissons. Rien d'étonnant, quand on connaît les méthodes de l'entreprise au Cameroun (RFI, 2/10/23).

Changement dans la continuité

« Après le départ en poste à Taiwan de Franck Paris, un nouveau " Monsieur Afrique " a été nommé le 10 janvier à l'Élysée.

Pour son premier déplacement, Jérémie Robert, ex-consul de France à New York, s'est rendu le 20 janvier en République démocratique du Congo (RDC) pour l'investiture du si mal réélu Félix Tshisekedi, dont la victoire est entachée de soupçons de fraudes massives. Le nouvel

émissaire de la France en Afrique a rencontré plusieurs personnalités du régime en place, mais aucun leader de l'opposition », rapporte *Libération* (27/01/24). Il faut croire qu'il n'aura pas lu les préconisations du dernier rapport parlementaire sur la politique africaine de la France (cf. page 10)...

Chateaubriand assassiné

Sylvain Itté, dernier ambassadeur français au Niger, a eu son heure de gloire à son retour forcé en France : dans une longue interview, *Paris Match* (05/10/23) il avait infligé à ses lecteurs les « confidences d'un ambassadeur assiégé » : « récit de privations, d'angoisse et de courage ! ». On en frissonne encore. Itté avait en effet été qualifié d'« otage » par le président français à la fin du bras de fer entre la France et les nouvelles autorités nigériennes. Dans l'attente d'une hypothétique intervention militaire régionale de la CEDEAO, la France refusait en effet d'évacuer ses troupes et son ambassadeur comme l'exigeaient les militaires putschistes, lesquels ont alors organisé le blocus de l'ambassade de France. L'ambassadeur de choc, déjà spécialiste des tweets incendiaires, rêvait sans doute d'appartenir à la longue tradition des ambassadeurs-écrivains : moins d'un trimestre après son retour en France, le récit des aventures de Tintin au Niger était prêt à être publié. Malheureusement, le projet de livre n'a pas été du goût de son employeur. Itté conserve en effet la fonction officielle d'« ambassadeur de France au Niger », malgré la fermeture de l'ambassade. La secrétaire générale de son ministère de tutelle lui a ainsi rappelé par courrier son devoir de réserve. Elle s'inquiète des « nombreuses informations (sur) des sujets exclus du droit à la communication (qui) ne peuvent être divulgués que par décision expresse de l'autorité hiérarchique » et du fait que certains propos « ne pourraient qu'être perçus comme exprimant le point de vue des autorités françaises. » *Le Canard Enchaîné* (24/01/2024), qui révèle l'affaire, crie à la « censure » et feint de croire que le projet éditorial avait pour objet d'« en remettre une couche sur les fiascos africains d'Emmanuel Macron ». De toute évidence, connaissant l'auteur, il s'agissait certainement davantage d'un récit dithyrambique à la gloire de la politique africaine de Macron et des bons petits soldats qui, comme lui, l'ont mise en musique (militaire).

¹ https://survie.org/themes/economie/biens-publics-a-l-echelle-mondiale/#pagination_articles



Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - **Directrice de la publication** Pauline Tétillon - **Comité de rédaction** R. Granvaud, O. Töbner, R. Doridant, M. Bazin, P. Tétillon, T. Noirot, E. Cailleau, M. Lopes, J. Poirson, N. Butor - **Ont contribué à ce numéro** N. Maillard, J. Beurk, C. Lesaffre, N. Charbonneau, R. Saïdi - **Image de couverture** J. Beurk Creative Commons - **Édité par** Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - **Tél.** (+33)9.53.14.49.74 - **Web** <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - **Commission paritaire** n°0226G87632 - **Dépôt légal** janvier 2024 - ISSN 2115-6336 - **Imprimé par** Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830 Montbonnot Saint Martin

Début février, le président Macron a nommé Jean-Marie Bockel « envoyé personnel » pour l'Afrique. Un choix qui se veut évidemment symbolique. En 2008, l'ancien secrétaire d'État à la coopération de Nicolas Sarkozy avait déclaré dans une interview au Monde qu'il souhaitait signer « l'acte de décès » d'une Françafrique, qu'il jugeait « moribonde ». Il avait été rapidement débarqué après avoir critiqué à demi-mot le régime Bongo. Si l'on ne saurait dénier à Bockel la volonté d'avoir voulu en finir avec les « réseaux parallèles » et la corruption qu'il dénonçait, son angélisme persistant à l'égard de Sarkozy et de son entourage faisait – au mieux – sourire. Et surtout, il n'a jamais été un adversaire de la raison d'État – il l'a dit – ni animé d'une volonté de liquider l'influence et les intérêts français en Afrique. Au contraire, le rapport qu'il avait coécrit en 2013 sur « la place de la France dans une Afrique convoitée » visait, comme le récent rapport des député·e·s Bruno Fuchs (Modem) et Michèle Tabarot (cf. page 10), à les consolider par une réforme cosmétique de la politique africaine de la France. Jean-Marie Bockel se voit aujourd'hui confier la charge d'aller « expliquer » aux chefs d'État des pays africains qui accueillent des bases militaires françaises, « les raisons et les modalités » d'évolution de ces dernières, « tout en étant à l'écoute de leurs besoins ». Il doit finaliser le projet présidentiel plusieurs fois répété ces dernières années, mais jamais concrétisé, de « changer le statut, le format et la mission des bases militaires en Afrique », avant qu'elles ne connaissent le même sort que celles du Mali, du Burkina Faso et du Niger. La base militaire de Djibouti ne fait pas partie du lot : l'accord de défense est en cours de renégociation et le rôle qu'on veut lui voir jouer dans la

réorientation de la puissance militaire française dans la zone indo-pacifique lui vaut un sort particulier. Quant aux quatre autres pays (Tchad, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal), on devine un embarras qui n'est pas près de se dissiper s'il s'agit de faire avaliser la nouvelle stratégie française par des autorités – au moins formellement – légitimes.

Au Tchad, le fils Déby entend bien faire entériner par les urnes sa prise de pouvoir, au terme d'une « transition » sanglante, et son récent voyage en Russie est certainement un signal envoyé à Paris pour exiger la poursuite d'un soutien inconditionnel en vue de cet objectif. La Côte d'Ivoire, où le président Ouattara finit un troisième mandat contesté, n'est pas à l'abri d'une nouvelle crise de succession à l'approche de la prochaine élection présidentielle de 2025. Le Gabon est dirigé par un général putschiste qui bénéficie pour l'instant d'un soutien populaire pour avoir fait tomber une partie du clan Bongo, dont il est lui-même issu ; et il est loin d'avoir fait

GAGNER DU TEMPS

la preuve d'une volonté de rupture complète avec les logiques antérieures, l'éphémère retour de l'inamovible Marie-Madeleine Mborantsuo à la tête de la Cour constitutionnelle en témoigne. Enfin, au Sénégal, le coup d'État institutionnel du président Macky Sall, fidèle allié de Paris dans la région, vient de plonger le pays dans la tourmente (nous y reviendrons dans le prochain numéro). Dans ces conditions, on comprend qu'il est surtout urgent pour le président Macron de gagner du temps et d'amuser la galerie. Si les Français·e·s, leurs élu·e·s et leurs médias sont facilement dupes de ces procédés, les citoyen·ne·s africain·e·s ne le seront vraisemblablement pas.

Raphaël Granvaud

Sommaire

- | | | | |
|----------|---|-----------|---|
| 2 | BRÈVES | 6 | BURKINA FASO Dérives autoritaires et développement autocentré |
| 3 | ÉDITO | 9 | HISTOIRE De la démocratie en Françafrique |
| 4 | AFRIQUE DE L'EST Lionel Zinsou, Mr ser-vice après vente de Total | 10 | MÉPRIS BICAMÉRAL Des rendez-vous parlementaires manqués avec la démocratie |
| 5 | UNION DES COMORES La France maintient son soutien à la dictature | | |

PÉTROLE / AFRIQUE DE L'EST

LIONEL ZINSOU, M^R SERVICE

APRÈS-VENTE DE TOTAL

TotalEnergies vient de confier au Franco-Bénois Lionel Zinsou une mission d'évaluation de ses projets Tilenga et EACOP en Ouganda et en Tanzanie. L'économiste, proche du PDG de la multinationale Patrick Pouyanné, est un habitué des réseaux politiques et financiers francophones.

Début 2024, le géant du pétrole TotalEnergies annonçait qu'il confiait au Franco-Bénois Lionel Zinsou « une mission d'évaluation du programme d'acquisitions foncières mené en Ouganda et en Tanzanie dans le cadre des projets Tilenga et EACOP, ainsi que des actions de développement socio-économique accompagnant ce programme » (TotalEnergies, 4/01/24). Pour rappel, ces projets consistaient en l'acquisition de 6400 hectares de terre pour la construction de 419 puits pétroliers dans le parc naturel de Murchison Falls, en Ouganda (Tilenga) et celle d'un oléoduc chauffé de 1443 kilomètres partant du lac Albert pour rejoindre l'océan Indien sur la côte tanzanienne (EACOP). Le rapport de cette mission devrait être rendu en avril prochain. Que peut-on en attendre, alors que des poursuites judiciaires contre Total sont toujours en cours, notamment dans le cadre d'une nouvelle action civile à Paris portée par 26 Ougandais-e-s et cinq associations, dont Survie, qui demandent des réparations pour les préjudices causés par les activités de l'entreprise (*Billets d'Afrique* n°329, été 2023) ? Un retour sur la carrière de Lionel Zinsou permet de se faire une idée de la teneur potentielle de ce futur rapport.

Un économiste proche du pouvoir

Présenté comme un ancien élève de l'École normale supérieure et de la London School of Economics sur le site de TotalEnergies, Lionel Zinsou est d'abord un économiste réputé dans les milieux d'affaires, bancaires et financiers, passé par BSN, Rothschild & Cie (où il a eu l'occasion de croiser un certain Emmanuel Macron), ou encore le fonds d'investissement PAI Partners (dossier « François Hollande en Afrique », Survie, 1/07/15). Il est fondateur et Managing Partner de SouthBridge21, une société de conseil financier et stratégique dédiée au continent africain. C'est également un habitué des cercles politiques francophones. Ancien étudiant de Laurent Fabius, il était son conseiller spécial et sa plume quand celui-ci a été ministre puis Premier ministre. Il a éga-

lement été conseiller du président béninois Thomas Boni Yayi lors de son premier mandat (2006-2011). Le 18 juin 2015, ce dernier a nommé Lionel Zinsou comme Premier ministre du Bénin, un poste qui n'existe pas dans la Constitution béninoise et qu'il a pourtant occupé pendant près de dix mois. Cette nomination s'est d'ailleurs concrétisée à l'occasion de la visite de Boni Yayi à Paris le 9 juin précédent, au cours de laquelle le président béninois aurait demandé à Laurent Fabius de convaincre son ancien conseiller d'accepter le poste (*La Lettre du Continent*, 19/06/2015). Celui-ci devait en effet lui servir de tremplin pour concourir, avec l'appui de la France, à l'élection présidentielle de 2016. Mais l'économiste sera finalement un candidat malheureux, doublé par l'actuel président Patrice Talon.

Un promoteur des intérêts français en Afrique

Lionel Zinsou est avant tout un représentant enthousiaste des intérêts économiques et financiers de la France en Afrique. En 2014, il est l'un des co-rédacteurs du « rapport Védrine », qui enjoignait l'État français à « mettre au cœur de sa politique économique le soutien à la relation d'affaires du secteur privé et assumer pleinement l'existence de ses intérêts sur le continent africain », ainsi qu'à étendre sa sphère d'influence au-delà de son pré carré historique (*Billets d'Afrique* n°231, janvier 2014). Parmi les quinze propositions du rapport, la dernière, « créer au bénéfice des entreprises africaines et françaises, une Fondation pour la promotion des échanges entre l'Afrique et la France dans le domaine économique », s'est concrétisée dans la création de la fondation AfricaFrance sous les auspices de Hollande et Fabius, présidée par nul autre que Lionel Zinsou (qui l'a liquidée en 2018). Cette fondation, qui se voulait « réseau social d'entreprises » était surtout un réseau francophone, comme l'atteste le premier projet financé par la fondation, un partenariat d'exploitation forestière impliquant des proches d'un mi-

nistre congolais (Mediapart, 19/06/2015).

Des noms pour blanchir Total

Enfin, selon *Jeune Afrique* (07/01/24), Lionel Zinsou est l'un des conseillers officiels appartenant à « la galaxie africaine de Patrick Pouyanné », PDG de TotalEnergies, sur laquelle ce dernier s'appuie pour piloter la stratégie du groupe en Afrique. Il n'hésite pas à chanter les louanges de l'entreprise, en déclarant par exemple à propos des énergies renouvelables en Afrique que « Total serait capable de faire la maîtrise d'ouvrage d'une transition extrêmement importante en termes de capital et de compétences » (C ce soir, 9/11/2022). Zinsou a beau affirmer qu'il va travailler « sans censure » et qu'il faut en finir avec le « développement prédateur » (RFI, 10/01/24), il y a ainsi fort à parier que TotalEnergies n'aura rien à craindre du rapport à venir, qui risque surtout d'être utilisé aussi bien pour redorer le blason du groupe que comme pièce dans le cadre de l'action en réparation. Pour Juliette Renaud, responsable de campagne des Amis de la Terre, association impliquée dans l'action en justice, les dirigeants de la multinationale « essaient d'avoir des noms qui puissent aider à blanchir leur image », comme ils l'avaient déjà fait en 2021 en confiant à l'écrivain Jean-Christophe Rufin, lui aussi proche de Pouyanné, une évaluation de la situation humanitaire et sécuritaire dans le cadre d'un de leurs projets au Mozambique. D'autres rapports, indépendants ceux-là, viennent pourtant confirmer les atteintes aux droits humains qui découlent de Tilenga et EACOP. Selon Human Rights Watch, la répression des opposants aux projets continue de faire rage en Ouganda (*Le Monde*, 2/11/23), tandis que l'ONG Greenfaith dénonce des atteintes aux sépultures sur le trajet de l'oléoduc, démenties par la multinationale française (*La Croix*, 10/11/23).

Nicolas Butor

UNION DES COMORES LA FRANCE MAINTIEN SON SOUTIEN À LA DICTATURE

Suite à la dernière élection présidentielle de l'Union des Comores du 14 janvier 2024, le colonel Azali Assoumani est déclaré vainqueur dès le 1er tour du scrutin. L'opposition conteste le résultat et des violences éclatent sur Anjouan, Mohéli et la Grande-Comore, faisant un mort à Moroni.

Le colonel Azali prend le pouvoir en engageant son premier coup d'État en 1999, en pleine crise séparatiste animant l'archipel des Comores. À ce moment, une minorité de politiciens anjouanais, soutenue par l'extrême-droite française, menace de se déclarer indépendante des Comores. Durant cette crise séparatiste, Azali, soutenu par la France, s'impose comme le résolveur de ces conflits de sécession. Il est à la tête du pays sans avoir été démocratiquement élu, mais reconnu par la France, entre autres, comme le président des Comores. Azali prend goût au pouvoir et ce n'est que grâce à la pression de la diaspora comorienne et de la scène internationale qu'il finit par organiser des élections présidentielles en 2002. Il gagne ces élections dont le scrutin est immédiatement contesté par l'opposition. Néanmoins, il restera au pouvoir jusqu'à la fin de son mandat en 2006.

Profession : putschiste

10 ans plus tard, Azali retourne au pouvoir à la suite d'élections là encore contestées par l'opposition. En effet, alors qu'il arrive troisième au premier tour des votes, il finit par remporter le deuxième tour malgré une coalition des deux premiers candidats. Ces résultats sont néanmoins reconnus et soutenus par, entre autres, la France. Très rapidement après son accès à la tête de l'Union des Comores, le président Azali modifie la Constitution afin de pouvoir se donner la possibilité de rester au pouvoir pour deux prochains mandats, soit jusqu'à 2029. La Cour anti-corruption et la Cour constitutionnelle sont aussitôt dissoutes et Azali met en place une Cour suprême dont il nomme lui-même les membres. Cela conduit l'Union européenne à suspendre sa coopération avec l'Union des Comores. C'est ainsi qu'en 2019, Azali organise des élections anticipées dont il ressort gagnant et là encore, l'opposition dénonce des élections frauduleuses. La vie politique comorienne fait face à un tournant puisque des journalistes et

des membres de l'opposition sont arrêtés, souvent arbitrairement, et emprisonnés. C'est le cas notamment de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi, qui est jusqu'à ce jour en résidence surveillée. D'autres sont torturés, certains retrouvés morts dans de mystérieuses conditions. Cela n'empêche pas la France de recevoir Azali en grandes pompes à l'Élysée plusieurs fois par an. Ce serait d'ailleurs elle qui aurait appuyé la candidature du président comorien contesté à la présidence de l'Union africaine, succédant ainsi en février 2023 à son homologue sénégalais Macky Sall. C'est donc dans ce contexte politique que se déroulent les élections présidentielles de janvier 2024. Les résultats sont annoncés le 16 janvier par la Commission électorale (CENI) : Azali aurait remporté l'élection dès le 1er tour avec un score de 62,9 %. Encore une fois, ces résultats sont contestés par l'opposition, des bourrages d'urnes sont constatés dans plusieurs bureaux de vote de l'archipel ainsi que de multiples fraudes électorales. Le 24 janvier, la Cour suprême du Président Azali valide la victoire du président sortant mais fait descendre son score à 57,2 %. Elle en profite même pour grossièrement modifier le taux de participation à ces élections, passant de 16,3 % à 56,44 %. Azali est prêt pour un troisième mandat consécutif, jusqu'à 2029, comme il l'avait prévu.

Une révolte étouffée

Dès l'annonce des résultats, des révoltes ont lieu d'abord à Anjouan, puis à Mohéli et enfin à la Grande-Comore. Le lendemain des résultats, un militaire du Groupement de Sécurité des Hautes Personnalités tire une balle dans la tête d'un jeune homme de 21 ans, Mouslim Ahmed, qui sera déclaré décédé par le chef des urgences de l'Hôpital El-Maarouf. Selon l'association SOS Démocratie aux Comores, il s'agit de la 20^{ème} victime de la répression exercée par Azali depuis 2018. Le peuple ne décolère pas et les révoltes continuent malgré les nombreux blessés. Azali est cha-

huté lors de ses déplacements et un couvre-feu est instauré à Moroni, la capitale. Mais après deux jours d'émeutes, l'appel de l'opposition politique à amplifier la mobilisation n'a pas été suivi. Les autorités « ne feraient pas de cadeau aux fauteurs de troubles », avait fait savoir le porte-parole du gouvernement, Houmed Msaidie, et la peur semble avoir eu provisoirement raison de la colère. Si l'Union européenne « note avec inquiétude des accusations de dysfonctionnements, irrégularités et fraudes électorales » et se dit préoccupée « par les informations faisant état de violences », et que les États-Unis ont demandé aux Comores de « saisir l'opportunité d'assurer la transparence dans le processus électoral », la France s'est contentée de suivre « avec attention la situation actuelle » et a exprimé « sa préoccupation face aux tensions et aux violences de ces derniers jours », appelant les « acteurs comoriens à la retenue et au dialogue » (LeMonde.fr, 19/01/24), manière de renvoyer tous les protagonistes dos à dos...

Depuis plusieurs années maintenant, les Comores se trouvent prisonnières d'un dictateur tortionnaire et sanglant, arrivé au pouvoir par les armes il y a 25 ans et qui n'hésite pas à donner l'ordre de tirer sur la foule, d'arrêter arbitrairement les combattants de la liberté et même parfois de les torturer jusqu'à ce que mort s'ensuive. Avec un mépris débordant, Azali continue sa route, préparant, dit-on, son fils au pouvoir pour 2029. À son côté, l'État français est son principal allié. Malgré une mise en scène de tension autour de l'opération Wuambushu plus tôt dans l'année 2023, Emmanuel Macron et Azali Assoumani continuent d'avancer tranquillement main dans la main comme toujours en Afrique, et ce malgré les révoltes des Comoriens partout dans l'archipel et dans la diaspora.

Riwadi Saïdi

BURKINA FASO

DÉRIVES AUTORITAIRES ET DÉVELOPPEMENT AUTOCENTRÉ

Les informations sur ce qui se passe actuellement au Burkina n'arrivent qu'au compte-gouttes en France. Les grands médias n'évoquent que les enlèvements ou enrôlements de force dans l'armée, l'interdiction des médias, français notamment, ou les massacres quand le nombre de victimes atteint plusieurs dizaines de morts, surtout si les militaires ou les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont accusés d'en être les auteurs. Si ces informations doivent être diffusées, elles ne permettent pas d'appréhender dans la globalité ce qui se passe au Burkina.

Un pays en guerre

Le pays est en guerre. Une guerre qui prend de plus en plus la forme d'une guerre civile. En effet, depuis plusieurs années déjà, les terroristes que l'on appelle au Burkina les HANI (Hommes armés non identifiés) sont essentiellement des Burkinabè. Les combats se sont amplifiés depuis le dernier coup d'État en octobre 2022. L'armée a été réorganisée pour être plus opérationnelle, et elle s'est dotée d'un important armement (drones, avions, blindés, armes lourdes et légères, etc.). Il reste cependant très difficile d'avoir des informations fiables sur la situation sécuritaire. L'Agence d'information du Burkina (AIB) est la source d'informations quasiment unique interne au Burkina. Les journalistes ne peuvent aller sur les théâtres d'opération, ou très difficilement. Le pouvoir ne communique que sur le nombre « de terroristes neutralisés », mais ni sur les pertes de l'armée, ni sur les civils décédés. Selon The Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), le conflit a engendré plus de 8400 morts en 2023, soit le double de l'année précédente, et le dernier chiffre officiel de population déplacée interne (PDI) s'élève à 2,1 millions personnes début 2023. Une très intense bataille de l'information se joue sur les réseaux sociaux et les pages les plus radicalement anti-gouvernementales sont piratées. Le président Ibrahim Traoré a prévenu : les médias qui publieront des informations pouvant atteindre le moral de l'armée seront fermés. La presse reste pour l'instant soudée pour la défense de ses libertés et de son indépendance par rapport au pouvoir, réagissant par exemple aux

mesures visant les journalistes locaux ou étrangers, mais ne rend compte de la guerre que par les communiqués officiels. Les critiques du régime restent prudentes et mesurées.

Dérive autoritaire

Les dérives autoritaires actuelles et la personnalisation du pouvoir étaient pour une part prévisibles dès la mise en place de la Transition. Rappelons d'abord qu'après la chute de Blaise Compaoré en 2014, le pays a connu une première Transition qui s'est soldée par l'élection de Roch Marc Kaboré, qui s'était éloigné de Compaoré après avoir été longtemps l'un des piliers de son régime. Il a été renversé en janvier 2022 par un premier coup d'État militaire justifié par la nécessité d'enrayer la dégradation de la situation sécuritaire et d'en finir avec la corruption politico-militaire au sommet de l'État. A la tête du Mouvement pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), le lieutenant-colonel Paul Henri Damiba a pris les rênes du pouvoir. En octobre 2022, il a été à son tour renversé, pour les mêmes raisons officielles, par un autre groupe militaire (MPSR2) dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré. Des assises nationales ont été organisées rapidement, mais au détriment d'une réelle représentativité, la composition de ces assises étant laissée à la discrétion d'Ibrahim Traoré et de ses partisans. Prévue pour deux jours, elles furent raccourcies à une journée et se sont terminées par l'élection d'Ibrahim Traoré comme président de la Transition, dans une certaine euphorie, et la signature d'une charte de la Transition par le seul capitaine Ibrahim Traoré. En comparaison, la mise en

place de la Transition en 2014 avait été beaucoup plus consensuelle. Le choix de la composition de l'Assemblée législative de la Transition marque ensuite la volonté d'en faire une assemblée d'enregistrement dominée par des représentants des forces de défense et de sécurité et des personnalités choisies par le nouveau président. En réalité, le pouvoir actuel ne se comporte pas comme un gouvernement de Transition mais comme un pouvoir qui ambitionne de révolutionner le pays. L'Assemblée vote de nombreuses réformes et projets de lois, avec souvent très peu d'opposition en son sein. Elle a même adopté une nouvelle constitution avec une seule voie contre, malgré la défiance du Conseil supérieur de la magistrature. Après avoir fustigé les OSC (Organisations de la société civile) vuvuzela qui chantaient la gloire des régimes précédents, Traoré a fini par s'appuyer sur elles, certaines revendiquant dix ans de Transition et développant un culte de la personnalité inédit dans ce pays.

Enlèvements et disparitions

Depuis quelque temps, la dérive autoritaire est de plus en plus prononcée, et nombreux sont ceux au Burkina Faso qui tentent d'alerter sur le danger qu'une dictature s'installe. Outre la situation de guerre, le pouvoir dénonce régulièrement des tentatives de coup d'État et semble avoir décapité l'état-major de la gendarmerie. Ses chefs ont été arrêtés et remplacés. L'un d'eux, le commandant Ismaël Touhogobou, est mort lors de son arrestation et le parquet militaire a demandé l'ouverture d'une enquête. L'ancien chef d'état-major de la gendarmerie du Burkina

Faso, le lieutenant-colonel Evarard Somda, a été arrêté en janvier dernier. Mais la répression touche aussi la classe politique et la société civile. Les personnes critiques sont insultées et menacées, sur facebook notamment, et qualifiées d'« apatrides ». La peur s'est installée petit à petit. Les partis politiques interdits d'activité n'osent faire des déclarations et se taisent. Certains de leurs dirigeants publient plutôt des déclarations d'allégeance sans état d'âme. Le seul homme politique ayant critiqué le manque de concertation et demandé une certaine ouverture, M. Ablassé Ouedraogo, a été enlevé et envoyé au front. Un adversaire pourtant peu dangereux vu sa longue carrière politique sinieuse et la faiblesse de la formation qu'il dirigeait. Un militant du Balai citoyen (association qui avait joué un grand rôle dans le renversement de la dictature de Blaise Compaoré), Zinaba Rasmané, a également été menacé d'être envoyé au front. La justice a finalement déclaré illégale cette réquisition, mais les militants de l'organisation observent désormais la plus grande prudence. D'autres personnes ont d'ores et déjà disparu, comme M. Daouda Diallo, secrétaire général du Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC) qui dénonçait les exactions contre la population peuhle, mais aussi un imam, un homme politique et plusieurs militants de droits de l'Homme. Dernier en date : Me Guy Hervé Kam, ancien porte parole du Balai citoyen, célèbre avocat et défenseur infatigable du

droit, a été également enlevé. Ces disparitions qui surviennent en dehors de toute procédure judiciaire officielle justifient l'utilisation du terme « d'enlèvements ». Si l'impératif de sécurité nationale dans un contexte de guerre et d'hostilité internationale est mis en avant par le pouvoir, ces pratiques ont en réalité pour objectif de faire taire les voix dissonantes sur la Transition.

Un pouvoir encore populaire

Dans un contexte où le mécontentement ne peut s'exprimer, alors que des manifestations sont régulièrement organisées pour soutenir la Transition, il est évidemment difficile de mesurer avec précision la popularité du régime. Il ne fait toutefois pas de doute qu'il bénéficie encore d'une réelle attente de la part de la population. Pour comprendre comment ce peuple qui s'est levé en 2014 pour chasser Blaise Compaoré au nom de la démocratie et de l'État de droit a pu se mettre à soutenir un putsch militaire, il faut revenir à l'omniprésence de la question sécuritaire mais également comprendre que la caractérisation de la Transition ne se limite pas à la répression que l'on vient d'évoquer. En réalité, les Burkinabè n'en peuvent plus de ces attaques qui désorganisent le pays, de ces massacres commis sur des populations sans défense, et qui obligent souvent leurs proches à se réfugier dans les villes. Le mois dernier, deux manifestations ont par exemple eu lieu dans les villes de Nouna,

proche de la frontière malienne, et Ouahigouya, une importante ville du Centre nord, pour remercier les FDS (Forces de défense et de sécurité) et les VDP (Volontaires pour la défense de la patrie) mais aussi alerter les autorités sur l'insécurité persistante et demander des mesures. Les Burkinabè ne veulent plus de ces hommes politiques qui ont petit à petit amené leur pays au chaos et aspirent à ce qu'on les débarrasse du terrorisme, leur priorité première, quel qu'en soit le prix, quitte à fermer les yeux sur les atteintes aux libertés. Pour beaucoup, Ibrahim Traoré apparaît comme le dernier espoir qui ne peut et

ne doit pas échouer.

Un autre développement ?

Lors de sa prise de pouvoir, le capitaine Traoré légitimait en effet son action par la priorité donnée à la guerre, pour débarrasser le pays des terroristes, affirmant ne pas avoir d'autres objectifs ni idéologie. Rapidement, les Burkinabè ont voulu voir en lui un nouveau Sankara : un capitaine aussi, et du même âge que Sankara quand il a pris le pouvoir. Traoré s'est pris rapidement au jeu. Il s'est plié à cette demande petit à petit et son discours a pris de plus en plus des accents anti-impérialistes. Il a mis en cause la responsabilité de l'ancienne classe politique dans le chaos et la misère qui touchait le nord du pays abandonné. La nomination au poste de Premier ministre de M. Kyélem de Tambèla, avocat de profession, et auteur d'un gros ouvrage sur la Révolution burkinabè, a encore renforcé la référence à Sankara (même si Kyélem de Tambèla était aussi connu pour des déclarations contradictoires sur les plateaux télé, défendant par exemple la monarchie constitutionnelle). Mais le gouvernement affichait les prémices d'une inspiration « sankariste », multipliant les déclarations en faveur de choix de développement totalement indépendants, libérés de l'ingérence extérieure. Dans le même temps, de nombreux projets de développement semblent mis en œuvre, en direction d'une économie plus autocentrée. Des usines sont projetées, construites ou inaugurées. Fin 2022 par exemple, le gouvernement a annoncé un projet d'usine de raffinement de l'or. L'or était en effet devenu la principale ressource d'exportation du pays (rapportant plus de 300 milliards de francs CFA – 456 millions d'euros – à l'État en 2021), mais était exporté brut. Plus récemment, une usine de retraitement des déchets miniers gérée par une société d'économie mixte (l'État en détenant 40 %) a été inaugurée, en présence du chef de l'État, le promoteur utilisant des machines conçues et produites au Burkina. Par ailleurs, une Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat communautaire par l'Actionnariat populaire (APEC) a été créée afin de financer la construction de nouvelles usines. Lancée en juin 2023, le premier bilan en septembre 2023 faisait état de 38 500 souscripteurs pour 1 milliard 900 millions de francs CFA collectés (2,9 millions d'euros). Plusieurs projets industriels affirment la volonté de



transformer la production locale sur place. On notera aussi l'initiative présidentielle pour le développement agricole durant les années 2023-2024 qui doit mobiliser 3 000 militaires et supplétifs de l'armée ainsi que 4 000 personnes déplacées internes, sur 11 000 hectares. Il est encore trop tôt pour évaluer les effets des nouvelles orientations ou des projets lancés à grand renfort de communication, mais ces derniers suscitent légitimement de l'espoir.

De nouveaux partenariats

Comme au Niger et au Mali, les nouvelles autorités ont su également capitaliser un soutien populaire dans leur politique de rupture avec la France, ancienne puissance coloniale. L'échec de l'opération Barkhane à endiguer le développement des groupes djihadistes avait favorisé l'éclosion de théories sur la complicité de l'armée française avec ces derniers, attisées par la propagande russe sur les réseaux sociaux. Comme dans les pays voisins, l'hostilité à la présence militaire française n'avait cessé de grandir et le putsch de Traoré contre Damiba s'était d'ailleurs appuyé sur cette dynamique pour réussir. Le capitaine avait en effet laissé croire que Damiba s'était réfugié sur la base militaire française pour préparer la contre-offensive, favorisant une mobilisation populaire en sa faveur et contre l'armée française. Le Premier ministre avait rapidement dénoncé le manque de loyauté de « certains partenaires » et annoncé sa volonté de diversifier la coopération avec d'autres pays. Même sous les régimes précédents, les autorités politiques et militaires avaient toujours été réticentes à faire appel aux forces françaises, qui se comportaient comme en terrain conquis, d'autant que l'attachement à l'indépendance nationale est fortement ancrée dans la population. Mais cela leur avait valu un traitement plus froid de la part de la France en matière de coopération et de cession de matériel militaire. Le nouveau refus de la France de fournir des armes et des munitions, notamment pour les VDP recrutés en plus grand nombre, alors que la France livrait dans le même temps des armes à l'Ukraine, semble avoir précipité la rupture, d'autant que la France décriait que sa présence serait, comme au Mali, incompatible avec celle de Wagner (et en réalité de la Russie). Le pouvoir burkinabè a alors demandé le remplacement de l'ambassadeur de France, la fermeture de la

base des forces spéciales françaises de l'opération Sabre, présente dans le pays depuis 2010, et dénoncé tous les accords de coopération militaire. Les autorités burkinabè ont continué à dénoncer le refus de la France de lui vendre des armes et l'a même accusée d'avoir cherché à les empêcher d'acquérir des armes via d'autres fournisseurs, en bloquant les licences d'exportation. Ces blocages n'auraient pris fin qu'après un virulent discours de Traoré lors de la 78e session de l'Assemblée générale des Nations unies, selon Bassolma Bazié, ministre de la Fonction publique.

Comme le Mali avant lui, le Burkina Faso s'est alors tourné vers la Russie, quoi que plus discrètement au début. Une première officialisation de ce changement d'alliance a eu lieu à l'occasion du deuxième sommet Russie Afrique, en juillet 2023, à l'occasion duquel Ibrahim Traoré a réitéré ses déclarations anti-impérialistes, et assuré la Russie du soutien de son pays dans la guerre menée en Ukraine. Divers accords ont ensuite été signés, notamment « un mémorandum d'entente pour la construction d'une centrale nucléaire », même si ce dernier reste pour l'instant symbolique. Le Burkina Faso a également bénéficié de l'approvisionnement de 25 000 tonnes de blé russe. Au plan militaire, Ibrahim Traoré avait d'abord très régulièrement déclaré qu'il n'y avait pas de Wagner au Burkina et qu'il n'y en aurait pas. Et que le Burkina souhaitait compter sur ses propres forces et que les Wagner du Burkina étaient les VDP. Mais l'agence de presse officielle a depuis confirmé l'arrivée de militaires russes pour « pour renforcer la coopération stratégique interarmées ». En janvier, la chaîne Telegram d'Africa Corps, nouvelle structure militaire qui doit prendre le relais de Wagner sous le contrôle du Kremlin, annonçait l'arrivée d'un « contingent russe de 100 personnes » à Ouagadougou, avec pour mission d'assurer la sécurité du dirigeant du pays, Ibrahim Traoré, et du peuple burkinabè contre les attaques terroristes ». Au vu de l'expérience malienne, on peut toutefois douter de la capacité de la coopération militaire russe (publique ou privée) à aider le pays à résoudre le problème du djihadisme. Or le nouveau pouvoir refuse d'envisager des élections avant la fin de la guerre. Les nouveaux dirigeants se sont en outre engagés dans une diversification des relations extérieures. Les rencontres avec les

dirigeants de la Russie, de l'Iran, de la Turquie, du Venezuela, et d'autres pays des BRICS, parfois même de certains pays occidentaux, se multiplient pour diversifier la coopération et solliciter de l'aide pour mener la guerre et permettre aussi le développement économique du pays.

Quelles suites ?

Mais surtout, le Burkina s'est engagé dans la voie d'un rapprochement avec les deux autres pays sahéliens où des régimes militaires ont rompu les relations avec la France : le Mali et le Niger. En septembre, les trois pays ont créé une Alliance des États du Sahel (AES), dont la charte engage les trois pays à combattre « le terrorisme » et les lie par un « devoir d'assistance et de secours » face à toute agression. L'AES a pour but de développer une coopération accrue entre les trois pays, non seulement au plan militaire, mais également dans les domaines politique et économique, avec l'objectif affiché d'aller vers une nouvelle fédération. Le 28 janvier, les trois membres de l'AES ont à l'inverse proclamé ensemble leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui leur avait imposé des sanctions économiques suite aux derniers coups d'États et qui est accusée de servir de relais à l'ingérence française, via certains pays proches de Paris. Certains font remarquer que les autorités de ces trois pays se sont en revanche bien gardées d'annoncer leur retrait de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'une des zones du franc CFA, ou de sa Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Ibrahim Traoré a néanmoins laissé entendre qu'il pourrait s'agir de la prochaine étape, alors que les trois pays laissent planer le doute sur la perspective de créer une nouvelle monnaie. A ce jour, les nouvelles autorités n'ont pas non plus manifesté de volonté de rupture avec le FMI et son agenda néolibéral, le Burkina ayant signé pour un nouveau prêt de 305 millions de dollars en échange des habituelles « réformes structurelles » exigées par l'institution. Reste donc à voir si les déclarations anti-impérialistes des nouvelles autorités vont trouver une réelle traduction politique ou si elles ne visent qu'à conforter leur maintien au pouvoir.

Nicolas Charbonneau

HISTOIRE DE LA DÉMOCRATIE EN FRANÇAIFRIQUE

Dans leur dernier ouvrage, Fanny Pigeaud et Ndongo Samba Sylla proposent une passionnante « histoire de l'impérialisme électoral ».

Après avoir étudié l'histoire du franc CFA, « l'arme invisible de la Françaifrique », la journaliste Fanny Pigeaud et l'économiste Ndongo Samba Sylla s'attaquent à un nouvel instrument de domination, qui n'est pas communément perçu comme tel : le processus électoral. Si « élection » et « démocratie » paraissent synonymes depuis l'avènement du libéralisme, les deux auteurs rappellent que, depuis les penseurs grecs de l'Antiquité jusqu'à ceux des Lumières, l'élection, contrairement au tirage au sort par exemple, était appréhendée comme un mécanisme de sélection permettant d'empêcher la démocratie, c'est-à-dire l'accès au pouvoir des classes populaires. Cette démocratie est ainsi fortement connotée péjorativement parmi les élites, même républicaines, jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le discours change lorsque le concept de démocratie est vidé de sa substance et réduit à celui de système représentatif permettant le maintien au pouvoir de la bourgeoisie, légitimé par un suffrage dont le caractère universel n'est concédé que progressivement et tardivement (1945 en France).

Droit impérial

Le livre s'intéresse ensuite à l'envers de la médaille républicaine : l'introduction des systèmes représentatifs au sein de l'empire colonial français et les efforts incessants d'abord pour en exclure les colonisés, puis pour réduire leur poids politique. Cela passe par l'invention d'un droit colonial qui exclut de la citoyenneté (régime de l'indigénat) ou n'accorde qu'une citoyenneté de seconde zone (sous-représentation, doubles collèges électoraux), mais également par la manipulation, l'instrumentalisation d'élites redevables, la corruption, la fraude et les

répressions incessantes. Au milieu du XXe siècle, ces méthodes (et de plus violentes au besoin) perdurent pour sélectionner les dirigeants africains de confiance qui se verront par la suite confier les rênes des indépendances, lorsque la France y sera acculée, dans le respect des intérêts coloniaux. Entre-temps, ils auront aussi permis d'obtenir un vote « oui » au référendum de 1958 instaurant la Communauté française, notamment au Niger qui menaçait de suivre l'exemple « sécessionniste » guinéen.

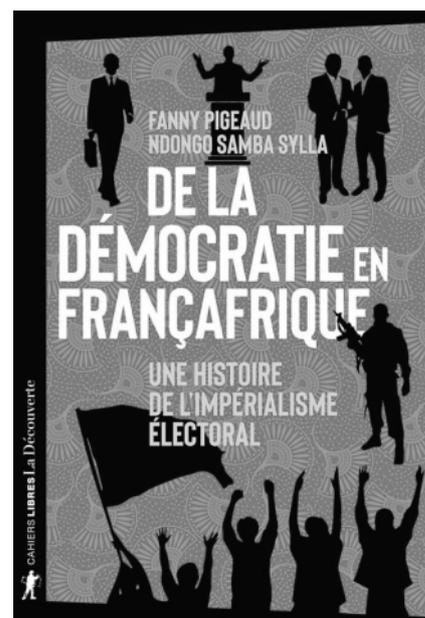
« Démocratie de basse intensité »

Des années 1960 aux années 90, c'est la période des régimes à parti unique ou assimilés, encadrés par la coopération française, ponctués de coups d'État souvent perpétrés contre les dirigeants qui voudraient s'émanciper de la tutelle française. Avec l'avènement du multipartisme, plus ou moins de façade, succède une ère de « démocratie de basse intensité », soutenue par la communauté internationale. Pour bénéficier d'un vernis de légitimité qui en fasse des interlocuteurs acceptables, les élites dirigeantes africaines doivent bénéficier de scrutins « apaisés » et de résultats « crédibles ». Mais l'objectif reste bien la stabilité et le maintien du statu quo néolibéral, et n'empêche en rien les mandats successifs ou les successions dynastiques. Dans ce cadre, les auteurs étudient la poursuite des ingérences électorales françaises jusqu'à la période la plus récente. Le cas de la Côte d'Ivoire et de la crise électorale de 2011 qui s'est soldée par l'intervention des blindés français, fait notamment l'objet d'un chapitre entier. Avec l'exemple du Sénégal entre 2019 et 2023, les auteurs analysent aussi toutes les manœuvres d'ingénierie électorale (élimination judiciaire des

opposants, remodelage partiel du fichier électoral et du fichier d'État civil, recours aux technologies du Big Data, etc.) qui visent un véritable « eugénisme électoral » pour obtenir le même résultat, mais plus discrètement, que des fraudes plus classiques.

Cette longue histoire de discrédits de la « démocratie » explique pour partie le soutien populaire dont ont bénéficié les auteurs des récents coups d'État militaires survenus au Sahel. Elle permet également de comprendre que les mouvements de solidarité avec les peuples africains ne sauraient limiter leurs revendications à l'exercice d'un droit de vote, même formellement libre.

Raphaël Granvaud



De la démocratie en Françaifrique. Une histoire de l'impérialisme électoral, de Fanny Pigeaud et Ndongo Samba Sylla, La Découverte, 384 pages, 22 euros.

MÉPRIS BICAMÉRAL DES RENDEZ-VOUS PARLEMENTAIRES MANQUÉS AVEC LA DÉMOCRATIE

Les réactions de l'exécutif français aux coups d'État au Niger et au Gabon ont trouvé un écho rare dans le calendrier parlementaire de la rentrée. L'avenir des relations entre la France et les pays africains était pourtant à l'agenda du rapport d'une Mission d'information parlementaire (MIP) présenté le 8 novembre, largement utilisé comme base à un débat dans les deux chambres le 21 novembre 2023. Un débat, sans vote, où les élu·e·s ont critiqué la personnalisation élyséenne de la politique étrangère... dans des hémicycles presque vides ! Tout cela (ou si peu), à l'heure où l'armée française pliait bagage du troisième pays sahélien d'où elle était chassée.

Pour plus de démocratie... mais pas trop !

Le désintérêt général traduit par les salles peu remplies lors des débats contraste avec la rareté de l'exercice déplorée par celles et ceux qui ont plaidé pour que les affaires étrangères deviennent un domaine partagé et non plus la « chasse gardée » du chef de l'État, et pour plus de contrôle parlementaire. En effet, le vote du 22 avril 2013 autorisant le déploiement des troupes de l'opération Serval au Mali, et les débats parlementaires organisés en février 2021 et février 2022 ont constitué les seules introspections démocratiques sur la « guerre contre le terrorisme » et la politique africaine de la France de ces dix dernières années. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, ne manquera pas de souligner avec ironie cette dissonance cognitive : « Vous avez été assez taquins sur le fait que les débats sur l'Afrique étaient rares. [...] Lorsqu'il y a un débat, on ne peut pas dire qu'on fasse le grand plein... ».

Un rapport critique

Deux député·e·s, Bruno Fuchs (Modem) et Michèle Tabarot (LR), avaient présenté deux semaines plus tôt un rapport concluant une Mission d'information parlementaire « sur les relations entre la France et l'Afrique » devant une Commission des Affaires Étrangères de l'Assemblée nationale elle-même peu fournie. Cette présentation avait illustré la superficialité habituelle des

analyses et des réformes proposées sur le sujet au sein de la commission. Après que le Président de la Commission Jean-Louis Bourlanges (Modem) s'est demandé en introduction si le problème de la France n'était pas d'être « trop proche de l'Afrique » – comme si l'historique des ingérences militaires et politiques françaises sur le continent émanait d'un défaut de trop grande solidarité ou générosité –, Tabarot a tenu à rappeler qu'« entre la colonisation et maintenant, il y a eu la Françafrique » comme s'il s'agissait d'une période historique révolue et non de mécanismes d'influence évoluant à travers le temps pour maintenir une domination basée sur la convergence d'intérêts entre élites.

Le rapport opère une distinction entre Afrique francophone, où la France est en mauvaise posture, et anglophone, où la France se donne bonne conscience à base d'indicateurs économiques et commerciaux accrocheurs. En ce sens, il se concentre sur les raisons de la perte d'influence de la France et sur la manière de la restaurer, sans jamais remettre en question le processus de décolonisation embourbé depuis des décennies. Entorse à l'habituel consensus transpartisan : tous les groupes de la Commission ont voté en faveur de la publication, sauf le groupe Renaissance, vexé par ce qu'il considère comme un recueil d'accusations ad personam contre le président Macron. Autre anomalie : en plusieurs parties, le rapport présente les analyses et les propositions des deux

rapporteur·e·s de manière distincte, en leur nom propre, Bruno Fuchs se montrant souvent plus réprobateur que sa consœur concernant la politique africaine menée ces dernières années.

Pour une « nouvelle » stratégie...

Les critiques portent aussi bien sur la forme que sur le fond. Le rapport regrette par exemple les « maladroites vexatoires » de « certaines autorités françaises à l'égard de leurs aînés africains », et « les attitudes et des réflexes dépassés et clairement contre-productifs » lorsque la diplomatie française « agit encore, en Afrique francophone, comme si elle se trouvait dans son ancien pré carré ». Il dénonce aussi « la politique du double standard » et du deux poids deux mesures d'une diplomatie qui « a semblé [euphémisme...] adouber une transition familiale au Tchad » et dans le même temps a prétendu « dicter nos conditions et refuser tout dialogue avec la junte au pouvoir » au Niger sous couvert de respect des principes démocratiques. « Sortir de la Françafrique » (pourtant déclarée révolue) nécessite de résoudre ce genre de contradictions, assure-t-il.

Il se permet aussi quelques légères critiques concernant le « défaut d'analyse initiale » qui sous-tendait l'opération Barkhane, tout en exonérant les militaires français de la moindre responsabilité : « un succès militaire mais un échec politique ». Détail notable : le texte ne reprend pas cette

fois les éléments de langage habituels concernant les colonnes de djihadistes qui auraient mis en péril la capitale du Mali et qui font figure d'Histoire officielle justifiant depuis 2013 le déclenchement de la guerre au Mali. Enfin, le document constate – mais ce n'est pas nouveau – « le décalage entre les effets d'annonce et la réalité vécue par les populations » pour ce qui concerne l'aide au développement de la France, et plaide pour une augmentation de la proportion des dons au regard des prêts. Plus audacieux, il préconise même d'« annoncer une échéance souhaitée » et d'« élaborer un agenda de fin du franc CFA avec les pays de la zone ».

... mais pas si nouvelle.

Ainsi, « les rapporteurs tentent de définir ce que pourrait être une nouvelle politique africaine » et proposent « quelques pistes de réflexion », influencées notamment par les préconisations d'Achille Mbembe. Le rapport demande ainsi d'« opérer de façon urgente une révolution mentale » pour en finir avec le paternalisme, et de fixer « une doctrine claire » reposant sur « la juste distance » à l'égard des pouvoirs africains (qui rappelle le « ni ingérence, ni indifférence » mis en avant par le gouvernement Jospin à la fin des années 1990). Il appelle à prendre en compte la voix de la société civile et des opposants politiques, à en finir avec l'hypercentralisation élyséenne et « la relégation du Parlement » concernant l'élaboration de la politique africaine de la France.

Il faut donc le concéder : le rapport se veut critique et ses recommandations porteuses d'un renouveau en apparence plus démocratique et moins paternaliste. Mais d'un renouveau toujours au service de la préservation du « rang » de la France dans le monde grâce à l'Afrique sans laquelle « elle sera définitivement reléguée au rang de puissance moyenne ». Il s'agit bien de trouver des solutions « pour une stratégie de reconquête » dans un environnement international plus concurrentiel. Tout en plaidant pour une nouvelle « offre stratégique (...) qui donne envie aux pays africains de maintenir des liens nourris et plus égalitaires avec la France », il assure que cette dernière « ne doit pas s'interdire d'intervenir militairement pour protéger ses intérêts et ses ressortissants en Afrique ». Il s'inquiète par ailleurs de la baisse du nombre de militaires et de coopérants français sur le continent au motif que ces derniers

permettaient « une compréhension fine des pays africains ». Qu'importent les grosses lunettes coloniales que ces derniers revêtaient le plus souvent... Il s'agit aussi de réinvestir la francophonie au service de l'influence française et d'instrumentaliser davantage encore « l'audiovisuel extérieur de la France » dans la même perspective. Il faudrait responsabiliser les journalistes pour les inciter à mieux mettre en valeur l'action de la France à l'étranger...

C'est une vieille stratégie françafricaine : accorder quelques transformations pour conserver ce qui est jugé essentiel à la « grandeur » de la France et à la défense de ses intérêts, à savoir les principaux outils d'influence et d'ingérence hérités de la période coloniale.

Un renouveau de façade déjà has-been

En matière d'évolution des mentalités et de rupture avec les clichés coloniaux, le rapport présente lui-même de sérieuses limites. Il a beau regretter les « référentiels, hérités de l'ère de la Françafricaine et volontiers essentialistes », il n'en reproduit pas moins certains stéréotypes les plus avariés. Réduisant fréquemment « l'Afrique » aux anciennes colonies françaises et à « ses élites souvent francophiles », il préconise une curieuse remise en cause de l'ingérence française. La diplomatie française serait « très engagée sur le sujet de la démocratie », mais le problème viendrait du fait qu'elle privilégierait « un référentiel français historiquement daté » qui « n'est pas nécessairement adapté aux modes de gouvernance africains ». « Il faut bien comprendre que les populations africaines sont d'abord préoccupées par des considérations matérielles directes, telles que pouvoir manger et faire vivre leurs familles, et non par la question des deuxième et troisième mandats », croient savoir nos ethnologues du palais Bourbon. Ce qui explique que des présidents « puissent rester très longtemps au pouvoir sans faire l'objet de contestation », c'est que « la figure de l'ainé y est centrale » et que « la légitimité du pouvoir » viendrait « encore aujourd'hui des chefferies traditionnelles. On doit au chef, à l'ainé, un respect absolu ». Rien à voir avec le fait que les forces de répression qui bénéficient de la coopération sécuritaire française tirent à balles réelles sur la jeunesse quand elle a le toupet de réclamer des comptes à certains kleptocrates

vieillissants...

Le rapporteur Fuchs préconise également de « veiller à un métissage suffisant » dans les corps diplomatiques, journalistiques et médiatiques, et « déplore, à ce titre que presque aucun ambassadeur ou consul de couleur ne soit en poste en Afrique. On voudrait se couper des meilleurs experts sur l'Afrique qu'on ne s'y prendrait pas autrement », regrette notre rapporteur, comme si l'expertise était proportionnelle au taux de mélanine... Derrière le discours aux apparences progressistes, il s'agit moins de s'intéresser aux discriminations systémiques et institutionnelles que de reproduire une matrice de pensée essentialisante et réductrice envers les personnes afro-descendantes.

Des débats décevants

Les thèmes du rapport Fuchs-Tabarot ont sans surprise été à nouveau abordés à l'Assemblée, souvent dans les mêmes termes. Les élu-e-s de tout bord ont beaucoup repris l'appel à abandonner le « deux poids, deux mesures » de la diplomatie française. Même Marine Le Pen (RN) s'est voulue grande défenseuse du « droit à l'auto-détermination des peuples » – une position qui lui permet un coup double : affirmer la qualité d'opposition légitime du Rassemblement National et poursuivre sa dédramatisation en prétendant défendre le droit des populations africaines, tout en bataillant pour la négation des droits de leurs membres exilés en France. Catherine Colonna, alors ministre des Affaires étrangères, a défendu cette politique au nom du maintien de la « stabilité » – justification traditionnelle des ingérences politiques et militaires françaises.

Il restait aussi plus facile de pointer du doigt la prédation des autres, la Chine et la Russie revenant fréquemment dans les interventions (PS ; LR ; Les Indépendants) que de s'attaquer aux incohérences françaises. Comme le résume l'essentialisme paternaliste rassurant de Boulanger, « [n]ous avons mis 140 ans à lasser les Africains... les Chinois vont beaucoup plus vite » : la France serait le moins pire des partenaires, donc le meilleur. L'avis des Africain.e.s importe peu.

Certes, les principaux « irritants », tel le franc CFA, et les « mesures vexatoires sur les visas » (Anna Pic, PS) ont été évoqués. Une indignation en majorité réservée quand les restrictions s'appliquent aux artistes ou aux étudiant.e.s aux aptitudes hors du commun

et donc respectables. Ainsi Fuchs, choqué par le refus de visa opposé au « premier de classe du lycée Mermoz d'Abidjan », votera un mois plus tard l'abject projet de loi immigration qui durcit les modalités d'accès des étudiants étrangers aux établissements français et augmente le coût de leur séjour. Concernant les visas, Colonna, qui reconnaît uniquement un « engorgement temporaire des consulats après le Covid » – et non une stratégie délibérée révélée par une directive administrative (Courrier International, 18/09/23) – espère paradoxalement que « Paris devienne l'un des cœurs battants de la créativité africaine ». Comme le singulier associé à la créativité d'un continent pouvant accueillir trois fois l'Europe, la vision d'une France indispensable dans ce domaine n'est pas questionnée. Cette naturalisation paternaliste contribue à la division manichéenne qui domine les débats français sur l'immigration : il y a les bons et les mauvais migrants. En ce sens, Colonna annonçait « compte[r] sur M. Darmanin » pour aligner la politique des visas avec les « objectifs de rayonnement de la France ». L'adoption du projet de loi immigration immoral et anticonstitutionnel grâce aux votes du Rassemblement National confère définitivement à ces propos un indéniable goût d'hypocrisie et de réflexes coloniaux, entre exploitation intéressée et rejet raciste.

Quant à la présence militaire française en Afrique, il y a eu certes quelques critiques pertinentes sur la prédominance du militaire dans la politique africaine de la France. Mais un argument est brandi comme totem d'immunité par les ministres et les élu·e·s du centre et de droite : le respect dû à la mémoire des soldats morts en opération.

La présence française naturalisée

Le gouvernement et la majorité ont repris la rhétorique de la mort du « pré carré » et de la Françafrique, à laquelle les « tabous brisés » (Colonna) sous les quinquennats Macron auraient contribué : restitution des œuvres d'art, ouverture d'archives sur le Rwanda en 2021 et commission d'historien·ne·s sur le Cameroun... Ces maigres avancées sont systématiquement mises en avant pour discréditer toute remise en cause plus profonde des instruments de l'impérialisme français, tels que la préservation de bases militaires permanentes et des capacités de projection des forces françaises. L'échiquier politique français n'est pas toujours d'un grand secours lorsqu'il s'agit de déchiffrer la logique et la rationalité à l'œuvre dans les discours sur l'Afrique. L'efficacité de la rhétorique de la guerre contre le terrorisme a nourri la conception naturelle et indépassable de la nécessaire présence de l'armée française sur ce continent, partagée par presque toutes les familles politiques. Les interventions françaises peuvent être bonnes ou mauvaises, mais leur fondement même n'est pas à questionner.

Même pour ceux qui dénoncent une « approche expansionniste » de la France au Sahel, cela n'exclut pas de voir la francophonie comme vecteur de « liberté et d'entraide » (Aurélien Taché, EE-IV) et non comme un outil dédié à la préservation de l'influence de Paris. Rappeler que le continent africain n'est responsable que de 10% des gaz à effets de serre n'empêche pas non plus d'encenser le One Forest Summit

(Anne Le Hénaff, Horizons), sommet international à l'initiative du Président Macron, co-organisé avec le Président gabonais Ali Bongo sous prétexte de protéger les forêts tropicales. Comme si la France avait des leçons à donner en la matière, à l'heure où elle autorise la déforestation et la destruction de réservoirs de biodiversité sur son propre sol, notamment sur des terres autochtones en Guyane. L'intervention de Jean-Paul Lecoq (PCF), a été la seule à vraiment poser le cadre que ce débat aurait mérité : en dix minutes, le franc CFA et Pacifique, la question du Sahara occidental, de Mayotte, la géométrie variable de Macron et de ses alliés autocrates. Et la seule à porter une revendication chère à Survie : « Il faut engager une révision

« Il faut engager une révision complète des traités de coopération militaire, ainsi que le retrait des bases militaires dans tous les États du continent »

complète des traités de coopération militaire, ainsi que le retrait des bases militaires dans tous les États du continent ».

Dans l'ensemble, les parlementaires ont à nouveau manqué l'occasion d'affirmer plus fortement la nécessité d'un contrôle démocratique sur la question de la politique africaine de la France. Faute de poser les bonnes questions et de désacraliser les leviers d'influence française, on est encore loin de s'attaquer en profondeur aux pratiques et imaginaires néocoloniaux, garants de l'asymétrie dans les partenariats entre la France et l'Afrique.

Camille Lesaffre

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. Billets d'Afrique est entièrement réalisé par des bénévoles, militant·e·s au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

CP :

ville :

email :

TARIFS France 25€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 30€

Modalités de paiement : chèque à l'ordre de Survie - Virement bancaire IBAN : FR76 4255 9100 0008 coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement - Vous pouvez aussi payer en 4 échéances prélèvement automatique, nous contacter : contact@survie.org (+33)9.53.14.49.74

La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.